

## EXIGENCES DE CAPITAL

### *Capital minimum*

Conformément à la Règle 3.1.1, les membres doivent maintenir le capital minimum suivant :

Niveau 1 – 25 000 \$

Niveau 2 – 50 000 \$

Niveau 3 – 75 000 \$

Niveau 4 – 200 000 \$

### *Dépôt de documents financiers*

Avant d'être accepté à titre de membre, le candidat doit présenter un Formulaire 1 – Rapport et questionnaire financiers de l'ACFM vérifié démontrant qu'il détient un capital minimum correspondant aux montants indiqués ci-dessus et un capital régularisé en fonction du risque suffisant, calculé conformément au Rapport et questionnaire financiers, portant une date précédant d'au plus 90 jours la date de sa demande d'adhésion. Le Rapport et questionnaire financiers est affiché sur le site Web de l'ACFM, à l'adresse [www.mfda.ca](http://www.mfda.ca).

Le candidat doit également présenter un Rapport et questionnaire financiers non vérifié pour chaque mois suivant la date du Rapport et questionnaire financiers vérifié, démontrant qu'il détient un capital régularisé en fonction du risque suffisant.

Au moment de l'examen de la demande du candidat, un membre du personnel de l'ACFM lui demandera de remplir et de produire un questionnaire financier non vérifié. Le questionnaire doit être rempli en date de la dernière fin de mois du candidat et doit démontrer qu'il maintient le montant de capital exigé.

### *Information sur la façon de remplir le Rapport et questionnaire financiers*

Se reporter au bulletin n° 0057-C de l'ACFM, affiché sur son site Web. Ce bulletin porte sur les erreurs courantes commises au moment de remplir le Rapport et questionnaire financiers et comprend une foire aux questions. Le candidat et son vérificateur devraient passer en revue le Rapport et questionnaire financiers intégral, y compris les notes, ainsi que ce bulletin, *avant* de remplir le Rapport et questionnaire financiers, et de nouveau après l'avoir rempli, afin de s'assurer qu'ils n'ont commis aucune des erreurs courantes dans le Rapport et questionnaire financiers présenté avec la demande d'adhésion.